

SAS WATERLOT & ASSOCIÉS

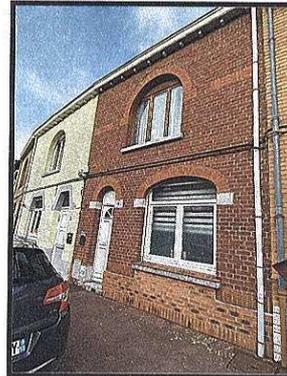
Gilles WATERLOT - Pascal ARRAS - Marc REGULA
 Émilie GENON - Jérémie BIENAIME - Julien VANVEUREN
 Céline DILLENSIGER & Marine BAUDRY
 Huissiers de Justice associés



Eugénie DONVILLE, Huissier de Justice salarié
 36 rue de l'Hôpital Militaire - 59044 – LILLE CEDEX
 tél. 03-20-12-84-30 - fax. 03-20-54-05-14
www.huissiers-lille.com - etude@huissiers-lille.com

PROCÈS VERBAL DE CONSTAT ET DE DESCRIPTION

**L'AN DEUX MILLE VINGT-ET-UN
 LE VINGT-DEUX JANVIER**



À LA REQUÊTE DU

CREDIT LOGEMENT, société anonyme immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro B 302 493 275, dont le siège est à PARIS, 50 boulevard de Sébastopol, agissant poursuites de son représentant légal y domicilié en cette qualité audit siège

Ayant pour avocat Maître Patrick DUPONT-THIEFFRY Avocat au Barreau de LILLE, y demeurant 40 rue du Faubourg de Roubaix 59000 LILLE.

Faisant suite à un commandement de payer valant saisie immobilière en date du 11 janvier 2021.

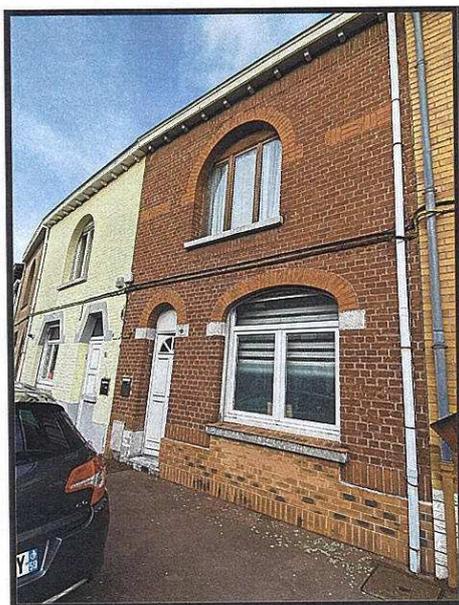
Je soussigné **Maître Julien VANVEUREN**, **Huissier** de justice associé, membre de la Société par Actions Simplifiée WATERLOT ET ASSOCIES ayant pour associés Gilles WATERLOT, Pascal DARRAS, Marc REGULA, Émilie GENON, Jérémie BIENAIME, Julien VANVEUREN, Céline DILLENSIGER et Marine BAUDRY, dont le siège est à LILLE (Nord – 59044 LILLE CEDEX), 36 rue de l'Hôpital Militaire.

Certifie m'être transporté ce jour à **MARCQ-EN-BARŒUL 69 rue de la Prévoyance**, à l'effet de procéder à la description de l'immeuble qui se dresse sur la parcelle cadastrée Section BT Numéro 598

Là où étant, accompagné du Cabinet AXIMO, chargé de procéder aux mesures légales, et, sans nouvelle des propriétaires, en présence de Monsieur Hervé DELAUTRE, Serrurier, EURL HAS, et de Messieurs Christian DANGLETERRE et Philippe DESCHODT, témoins requis à l'effet de m'assister, conformément aux dispositions de l'article L.142-1 du Code des procédures civiles d'exécution,

Je constate ce qui suit avec toutes les précautions nécessaires et le respect des gestes « barrière » par les personnes qui m'accompagnent et moi-même ; finalement le propriétaire est présent.

Marcq-en-Barœul 69 rue de la Prévoyance



Extérieur sur rue

Il s'agit d'un immeuble sur rue mitoyen des deux côtés, situé dans une rue à sens unique, élevé sur briques sur trois niveaux : rez-de-chaussée, premier et deuxième. Au niveau de la façade briques, il existe quelques traces d'usure.

Les menuiseries en rez-de-chaussée sont en pvc, au premier étage, en bois en mauvais état.

La toiture est sur tuiles d'argile avec conduit de cheminée sur arrière. Les tuiles sont anciennes.

Présence d'un châssis velux au centre, côté rue de la Prévoyance.

Le soubassement est recouvert de briquettes.

L'appui de fenêtre au rez-de-chaussée est recouvert de carrelage.



Le seuil est carrelé avec deux carreaux manquants.



Rez-de-Chaussée

Entrée

Accès par une porte en bois recouverte de peinture blanche avec quincaillerie fer forgé et imposte vitrée.



Le sol est recouvert de parquet massif.

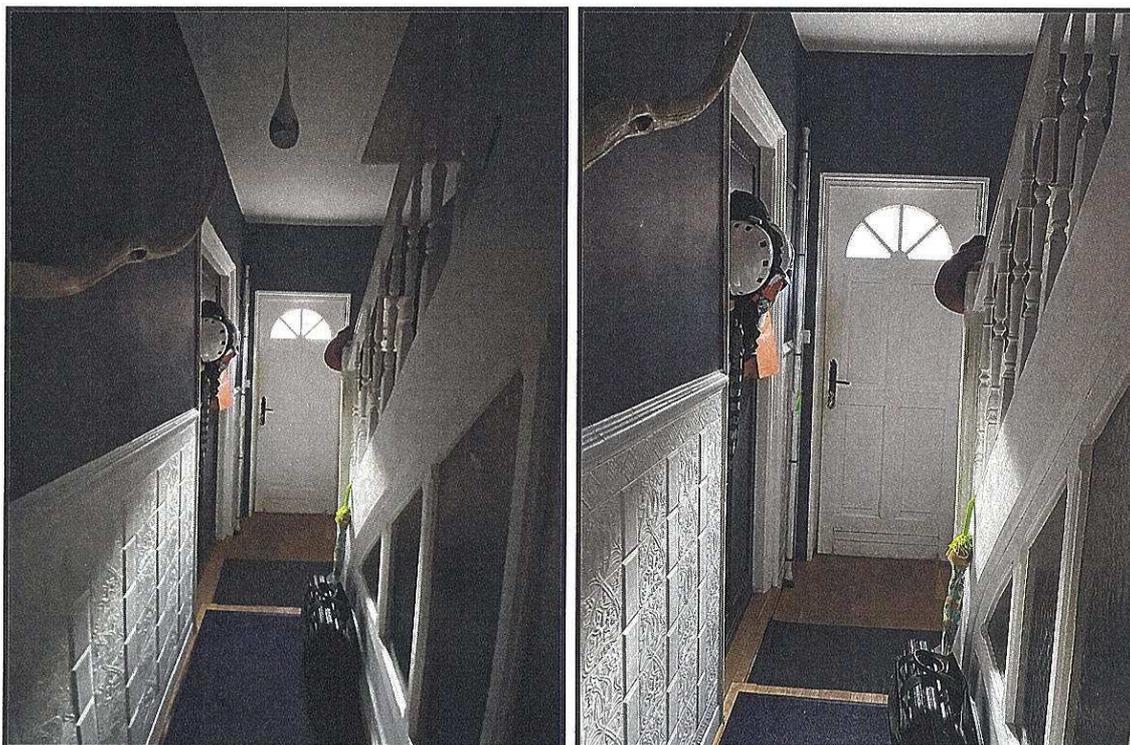
Les plinthes sont en faïence blanche.

La partie basse des murs, côté salon séjour, est recouverte de faïence blanche.

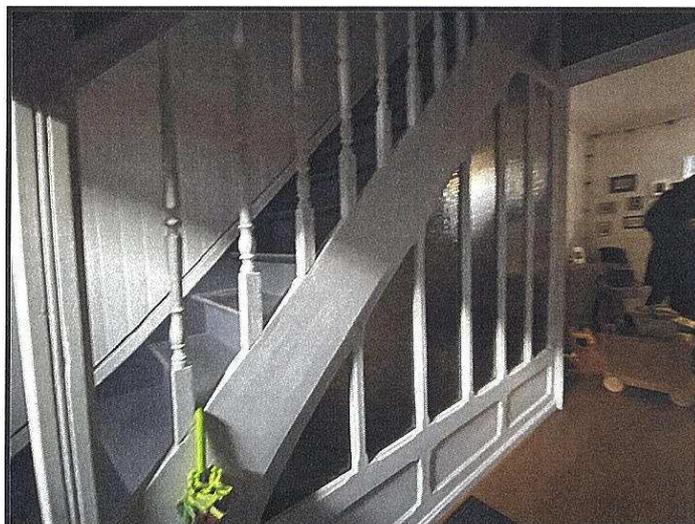
Le reste est peint.

Plafond peint.

Décoration moderne.



Sur la gauche, en dessous de la descente d'escalier, une partie verrière donnant vue sur la descente de cave.



Pièce à vivre

Accès depuis le hall d'entrée par une porte en bois.

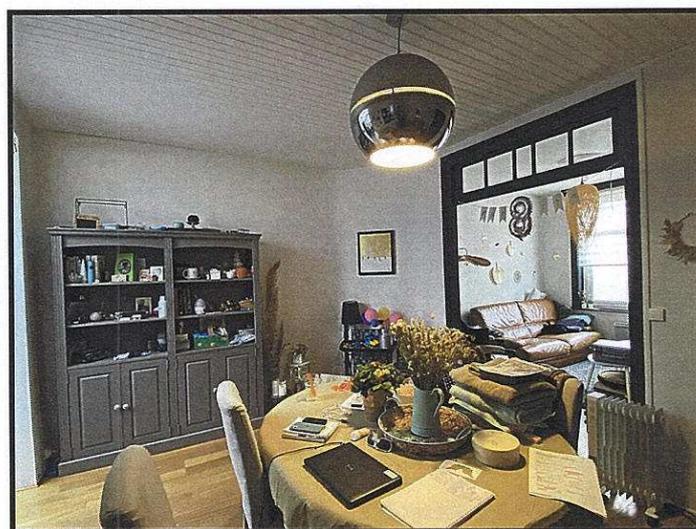


↳ Décoration identique à la pièce précédemment décrite avec parquet massif au sol, petits quarts de rond, plinthes en bois murs recouverts de papier peint de couleur blanche, lambris blanchi au plafond.

Cette pièce est éclairée par un point lumineux au plafond et par la partie véranda côté cuisine.

Équipement électrique habituel.

Pas de point de chauffage.



Salon

L'accès est direct.

Une arcade au niveau du passage.



↳ Même décoration.

Cette pièce est éclairée par un châssis de fenêtre deux ouvrants pvc avec double vitrage, équipé d'une persienne à manivelle.

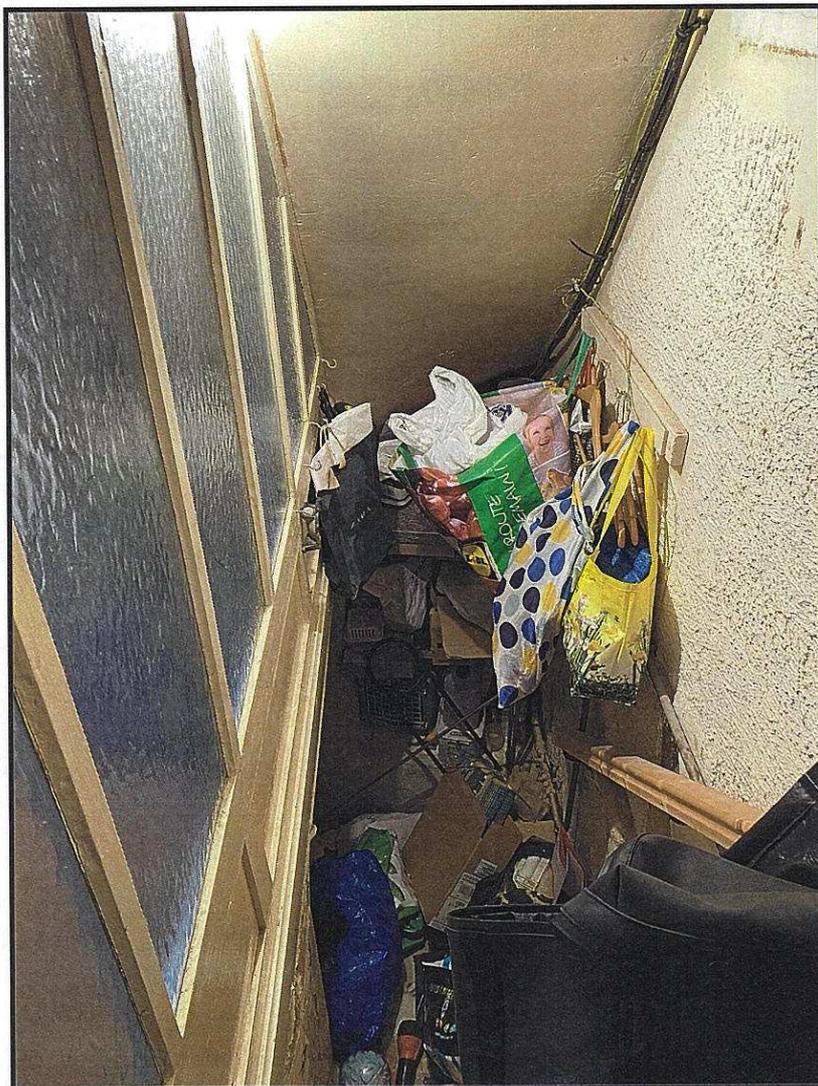
Présence d'un radiateur électrique.

Il existe une porte de distribution depuis le couloir d'entrée, qui est condamnée.

Cave

Accès depuis la pièce à vivre.

Toutefois, la descente vers la cave étant tellement encombrée que la description de cette pièce n'a pu être réalisée.



Dégagement cuisine / véranda

L'accès est direct.



- ↳ Sol carrelé.
- ↳ Murs avec lambris blanchi.
- ↳ Tôles polycarbonate au plafond.

Cette pièce est éclairée par un châssis deux baies coulissantes en pvc avec double vitrage équipé d'une persienne électrique.

Équipement électrique habituel avec un point de chauffage électrique.

Cuisine



↳ Même décoration avec sol carrelé, plinthes en bois, placoplâtre aux murs et au plafond peint.

Cette pièce est éclairée par un point lumineux au plafond.

Équipements côté salle d'eau :

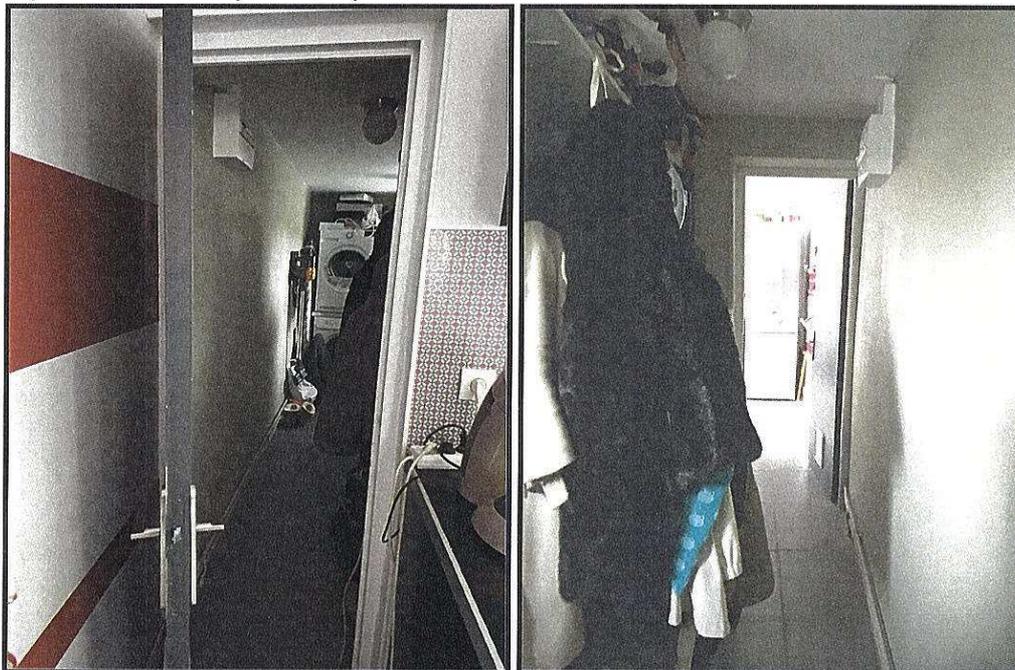
- Un plan de travail en stratifié.
- Des rangements hauts et bas
- Un évier un bac un égouttoir en inox.

Au niveau du mur passe-plats :

- Un plan de travail avec un point de cuisson à induction.
- En dessous, une série de rangements.
- Une hotte aspirante.

Buanderie

Accès depuis la cuisine par une porte en bois.



↳ Sol carrelé.

↳ Murs et plafond avec placoplâtre peint.

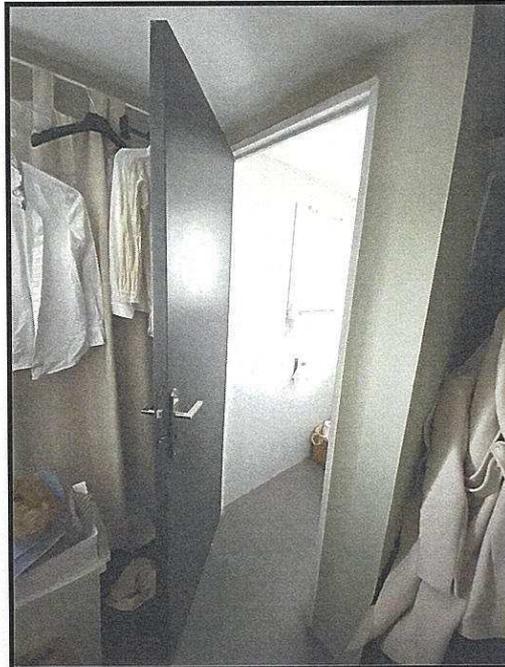
Cette pièce est éclairée par un châssis de fenêtre un ouvrant pvc avec double vitrage.

- Une arrivée d'eau avec une sortie.



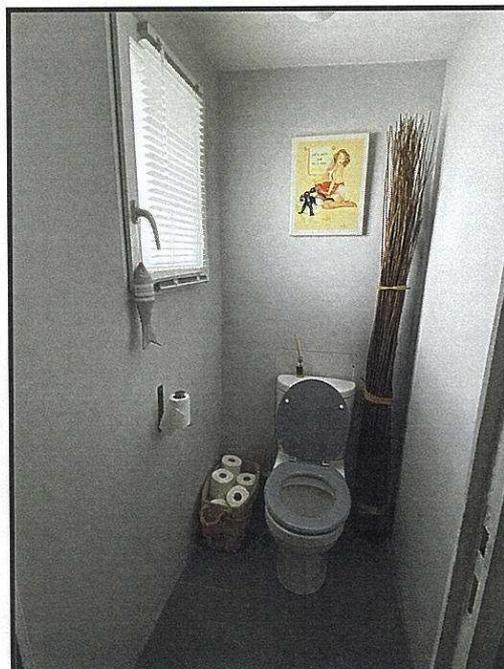
Wc à la suite

Accès depuis la buanderie par une porte en bois.



↳ Même décoration.

Cette pièce est éclairée par un point lumineux au plafond et un châssis de fenêtre un ouvrant pvc avec double vitrage et système oscillo-battant.



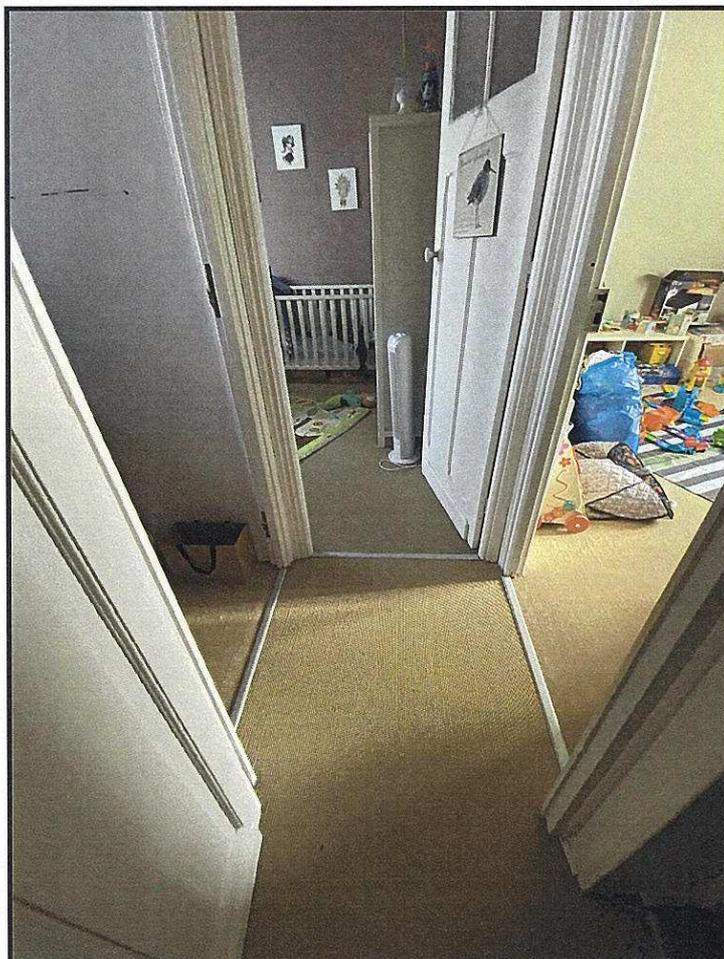
Premier étage

On y accède depuis le hall d'entrée par un escalier en bois recouvert d'une peinture grise.



Montée d'escalier avec lambris sur la partie basse des murs, main courante côté droit.

Le haut des murs est recouvert d'un enduit peint de couleur grise et le plafond est composé du dessous de l'escalier menant au deuxième étage.

Petit palier / dégagement chambres / dressing

- ↪ Sol avec barre de seuil, revêtement sisal.
- ↪ Lambris blanchi en partie basse des murs, enduit de couleur grise en partie haute.
- ↪ Plafond peint en blanc.

Cette pièce est aveugle.

Chambre sur avant

Accès depuis le palier par une porte identique à la précédente.



Même décoration avec sol recouvert de sisal, plinthes, enduit mural couleur taupe et plafond peint en blanc.

Cette pièce est éclairée par un châssis de fenêtre deux ouvrants en bois d'origine sans persienne.

Présence d'un radiateur électrique.

Équipement électrique habituel.



**Chambre sur arrière**

Accès par une porte identique que la chambre précédente.



Pièce présentant la même décoration.

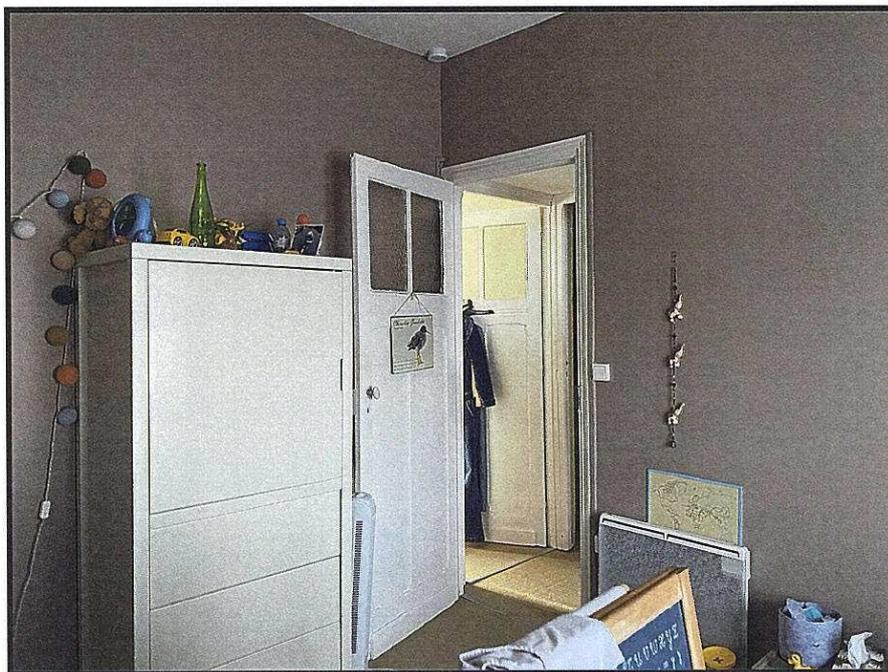


Il existe des traces d'infiltrations et de moisissures sur le mur pignon, à hauteur des chéneaux.



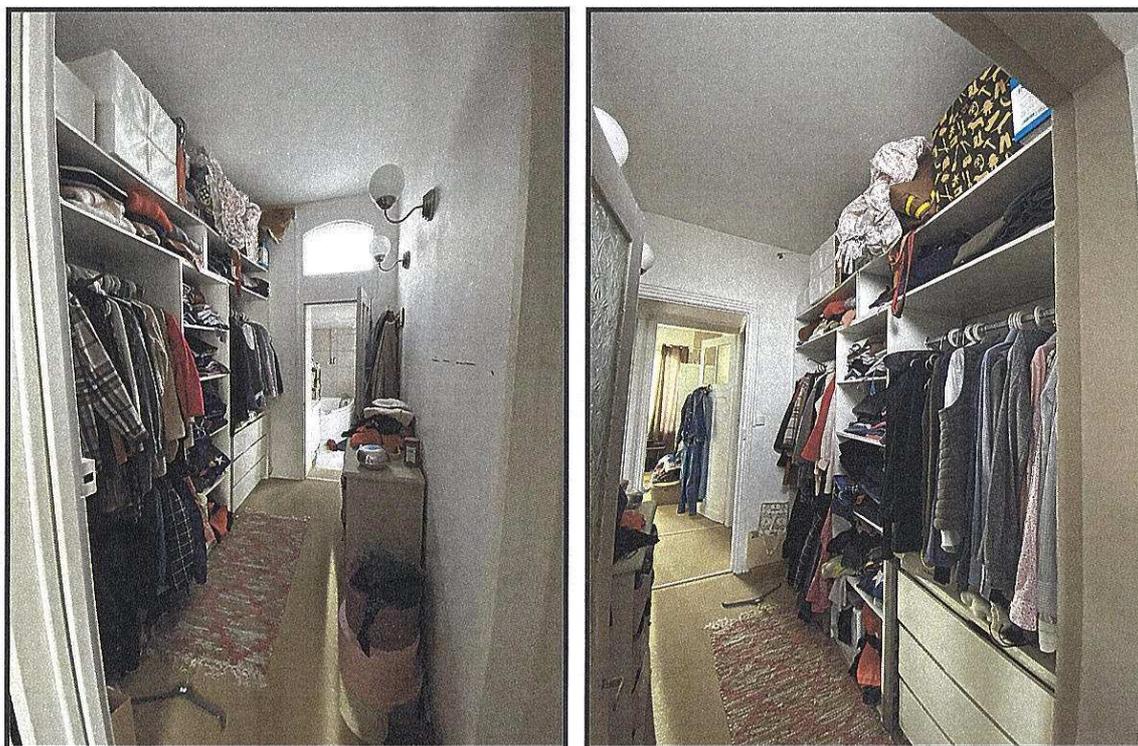
Cette pièce est éclairée par un châssis pvc deux ouvrants avec double vitrage, équipé d'une persienne à sangle.

Équipement électrique avec prises électriques, interrupteur, radiateur électrique ;



Dressing

L'accès est direct sur le petit palier.
Même décoration avec sisal au sol.

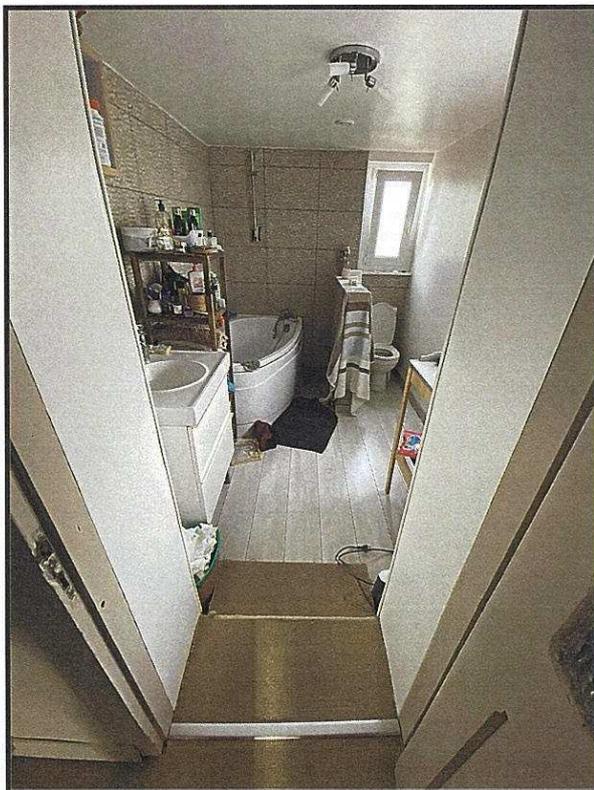


Cette pièce est éclairée par une imposte de porte sur arrière.
Cet espace est aménagé de rayonnages pour dressing.
Équipement électrique habituel.

Présence d'un dégât des eaux avec papier peint qui se décolle, laissant apparaître le torchis à hauteur des chéneaux.

Salle d'eau

Accès depuis l'espace dressing par une porte en bois vitrée, en descente de deux marches recouvertes de sisal.



- ↪ Sol parquet stratifié, plinthes en stratifié.
- ↪ Murs avec papier peint imitation carrelage au droit des éléments sanitaires. **Coté wc, il existe au niveau du mur, des traces de moisissures, en partie basse du mur.**

Cette pièce est éclairée par deux châssis de fenêtres, un en bois à deux ouvrants avec vitrage brouillé et un châssis de fenêtre un ouvrant avec système oscillo-battant avec double vitrage brouillé.

Présence d'un meuble lavabo une vasque avec robinetterie mitigeur.

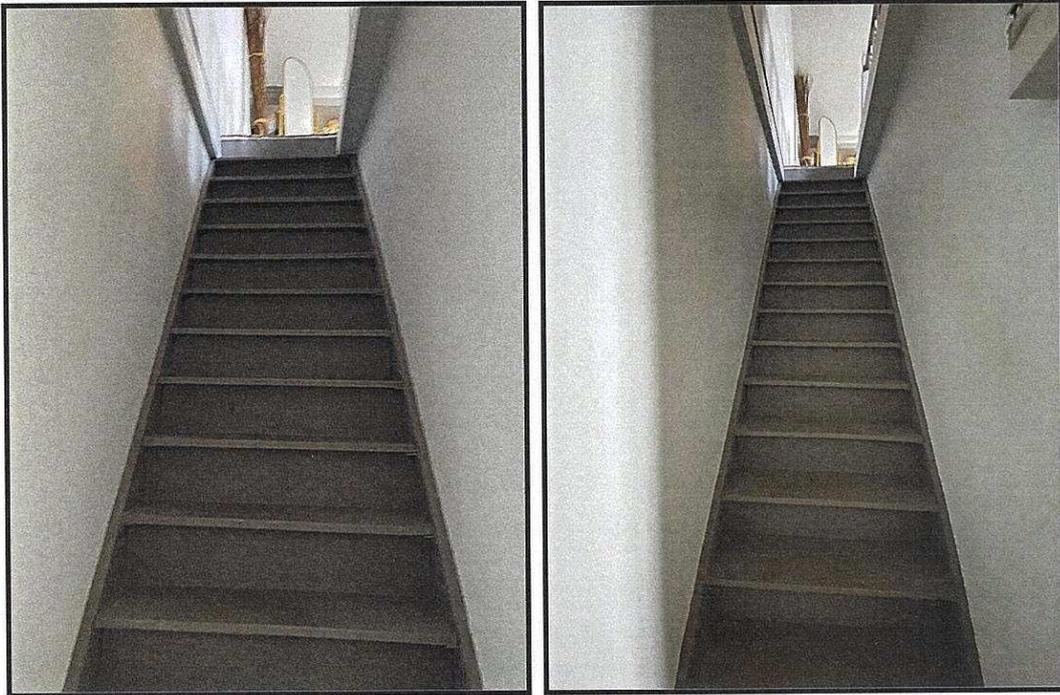
Équipements :

- Une baignoire d'angle en résine.
- Un siège wc avec chasse d'eau double bouton.



Deuxième étage

Accès depuis la chambre sur rue par une porte en bois.



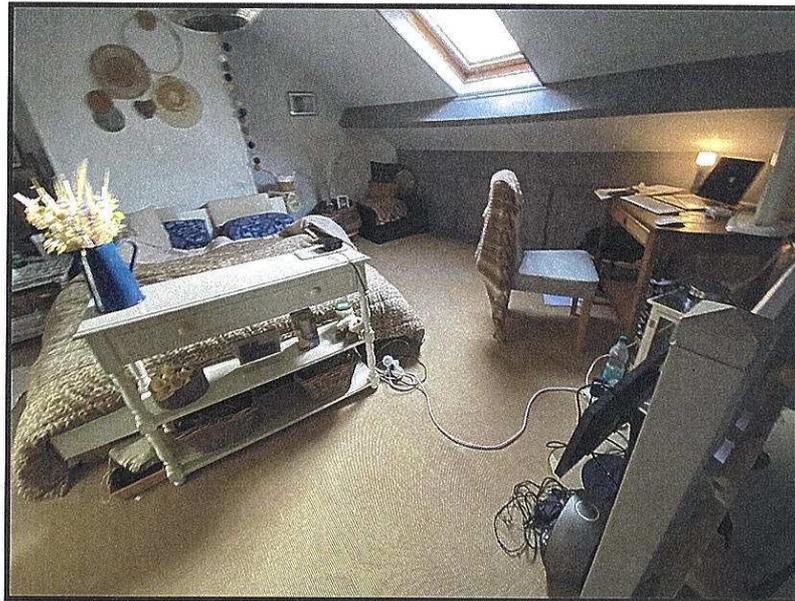
La montée d'escalier en bois est recouverte de peinture grise et présente des murs enduits et peints en blanc, un plafond blanc.

Cette partie est éclairée par l'imposte de porte de la chambre du premier.

Il existe un différentiel en montée sur la droite.



Chambre parentale



↳ Sol sisal.

↳ Placoplâtre au niveau de la sous-pente.

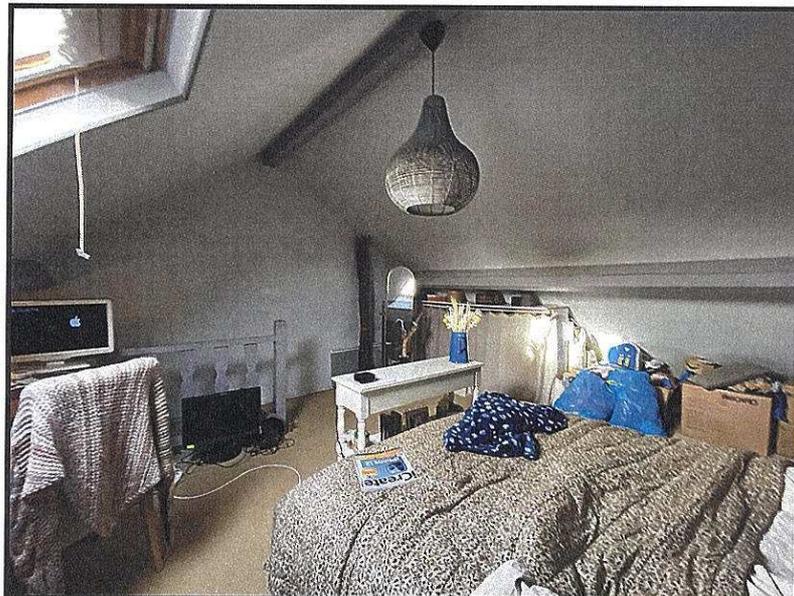
Cette pièce est éclairée par une fenêtre de toit de type velux avec double vitrage.

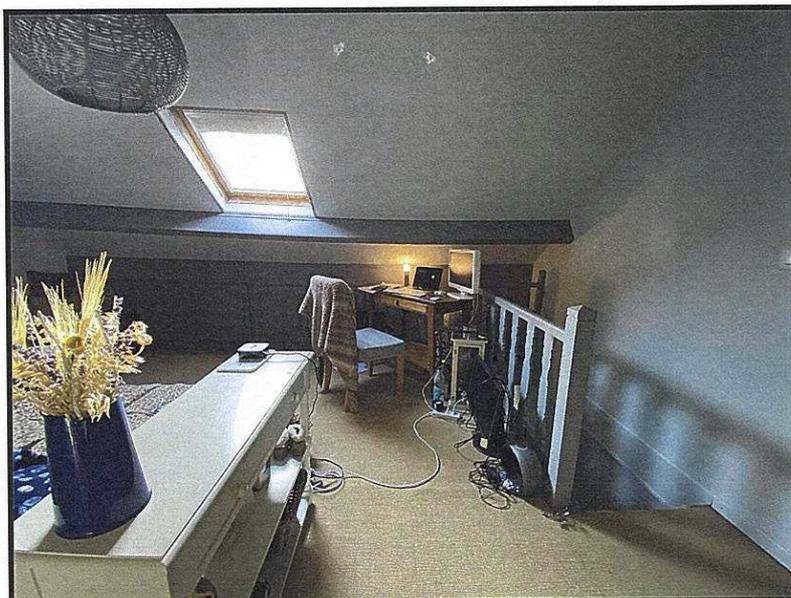
Présence d'un espace rangement sous la partie mansardée, côté rue de la Prévoyance.

Un radiateur électrique.

Équipement électrique habituel.

Sur la partie mansardée côté rue de la Prévoyance, des espaces de rangement avec portes en bois.





Partie extérieure sur arrière

On y accède depuis la baie coulissante de l'espace cuisine.
Présence d'une première terrasse carrelée.



Mur recouvert de crépi côté droit, (côté n°71) et mur blanchi côté gauche.
Le reste est composé de palissades.

Jardin en enfilade engazonné.



Palissade ciment côté droit et claustras en bois côté gauche envahis par la végétation.



Sur la partie extension, l'ensemble est élevé en parpaings avec toiture tuiles et descente en plastique.

Dépendance

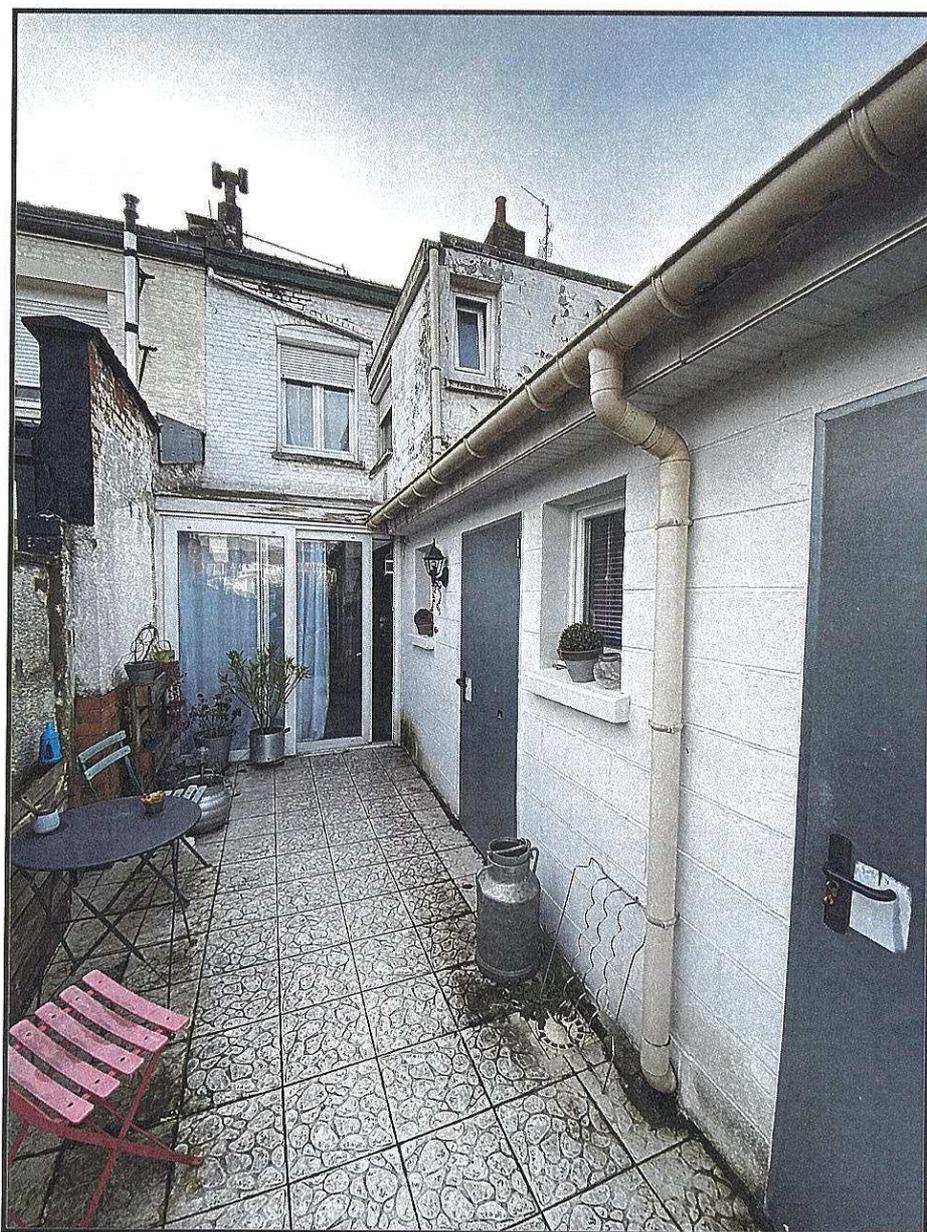
On y accède par une porte en galvanisé.

Cet ensemble sert de débarras.

L'une des portes est condamnée au niveau de la buanderie.



VUE DES MAÇONNERIES ARRIÈRE



Les peintures du pignon sont en mauvais état et s'écaillent.



Au niveau de la façade briques de l'immeuble d'origine, on notera la présence d'infiltrations au niveau du chéneau



OCCUPATION



↳ L'immeuble est actuellement occupé par [REDACTED]

DIAGNOSTICS – MESURES LEGALES

Le rapport a été dressé ce jour par le Cabinet AXIMO

Et de tout ce que dessus, j'ai dressé le présent procès-verbal de description pour servir et valoir ce que de droit, étant précisé que les constatations ci-dessus reprises sont des constatations visuelles ou résultent de déclarations verbales qui m'ont été faites lors de mon intervention, et qu'il convient de se référer au cahier des conditions de vente qui sera ultérieurement dressé, pour connaître les droits ou contraintes attachés à l'immeuble.

COÛT : QUATRE CENT QUATRE VINGT-UN EUROS ET QUARANTE-HUIT CENTIMES TTC

DROITS FIXES (A.444-3)	219,16	<p>Julien VANVEUREN</p> 
MAJORATION DUREE	74,40	
FRAIS DE DÉPLACEMENT (A. 444-48)	7,67	
TOTAL HT	301,23	
TVA 20,00 %	60,25	
TOTAL	361,48	
DILIGENCES (Art.L444-1) HT	100,00	
TVA 20 %	20,00	
TOTAL TTC	481,48	

Acte compris dans l'état mensuel déposé au bureau de l'enregistrement compétent

36 rue de l'Hôpital Militaire – 59044 LILLE CEDEX

Tél : 03 20 12 84 30 - télécopie : 03 20 54 05 14

 etude@huissiers-lille.com

20